



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Auvergne-Rhône-Alpes | 2014

Roybon – Contournement de la RD 71

Opération préventive de diagnostic (2014)

Pascale Conjard-Réthoré



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/57343>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Pascale Conjard-Réthoré, « Roybon – Contournement de la RD 71 » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne-Rhône-Alpes, mis en ligne le 01 novembre 2017, consulté le 02 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/57343>

Ce document a été généré automatiquement le 2 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Roybon – Contournement de la RD 71

Opération préventive de diagnostic (2014)

Pascale Conjard-Réthoré

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

Conjard-Réthoré P. 2014 : *Roybon, Contournement de la RD 71 à Roybon (Isère)*, Rapport de diagnostic, Bron, Inrap.

- 1 Les sondages archéologiques ouverts sur le tracé de la future déviation de Roybon ont permis d'enregistrer la présence de trois sites attribuables à l'Antiquité, au bas Moyen Âge et au XIX^e s. Ils ont aussi permis de vérifier que l'ancien cours de la Galaure, perceptible tant sur les photographies aériennes que dans les coupes des sondages, était au moins antérieur à la période antique, *a fortiori* à la période médiévale.
- 2 Le premier site observé correspond à un petit bâtiment s'étirant en longueur sur quelque treize à quinze mètres. La totalité de la superficie impactée par cette occupation couvre quelque 220 m². Rien ne permet de la dater, si ce n'est l'abondance de fragments de *tegulae* et *d'imbrex* qui jonchent les niveaux de démolition qui lui sont associés, et permettent d'avancer que ce site appartient à la période antique. La fonction de ce bâtiment ne peut être proposée. La topographie du site laisse perplexe. Il semble s'organiser tout en longueur, en petites terrasses.
- 3 Le second site se distingue par une structure hydraulique en bois. Les différentes pièces de bois de chêne qui la constituent ont été datées par dendrochronologie de façon précise de 1498. En milieu humide, la structure est très bien conservée. Captage de source ou élément de conduit de bief d'arrosage ou de moulin, la question reste ouverte. Cependant, topographiquement, la première proposition apparaît comme plus cohérente.

- 4 De bief d'arrosage, il en est question au XIX^e s. Un plan de 1880 stipule le remplacement « par de la maçonnerie du barrage en bois servant à dériver de la rivière de la Galaure les eaux d'arrosage de ses prairies ». Cette remarque permet de s'interroger sur les aménagements hydrauliques. Ceux-ci, avant la fin du XIX^e s., étaient en bois. Le segment de conduit mis au jour dans le sondage 29 appartient-il à un aménagement de ce type ? Le barrage de bois reconstruit en maçonnerie en 1880 datait-il lui aussi du bas Moyen Âge ?
- 5 Le troisième site appartient au XIX^e s. Il est effleuré par la future déviation. Il correspond à une petite maison bien visible sur le cadastre napoléonien et sur un plan de 1880. La topographie mouvementée du terrain à l'emplacement de l'ancienne bâtisse atteste sa présence. Son emplacement n'a pas été repéré dans les tranchées de diagnostic. Le plan levé en 1880 pour la mise en place d'un barrage de dérivation sur la Galaure montre que le cours de la rivière et ses canaux de dérivation n'ont pas changé.

INDEX

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtkWqzTusoxz>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

Année de l'opération : 2014

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtB8WDYqd6u9>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtjNthkbl8NF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtyZKDck35KJ>

sujets <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZig4pNZk7B>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtuDGmtyntVb>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHBU3mnn3DF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtms2OAv82PY>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbfqVEeganP>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtB9St4P5oUc>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtRSkVB0xGL9>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwvFLgSQRs5>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtMr3tb79bV8>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtFnFzEjXOj2S>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYgu4jWtWru>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtgmR3Q5i4wb>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbptj4SOA1W>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGBUR5Ekx1>

AUTEURS

PASCALE CONJARD-RÉTHORÉ

Inrap